DEPARTEMENT DU DOUBS

MAIRIE DE METABIEF

ARRÊTÉ MUNICIPAL

==========

n° 2025-T09

RELATIF A LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT

modifiant temporairement l'arrêté n°5 du 15 février 1999

Le Maire de la Commune de Métabief,

Vu le Code de la Route, et notamment ses articles R 36 R 44, R 53-2 et R 225,

Vu les articles L 2212-2, L 2213-1 et L 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande du Club VTT Mont d'Or, en date du 31 mars 2025, aux fins d'obtenir une modification des conditions de circulation et de stationnement pour l'événement sportif « Rock n'Roule »,

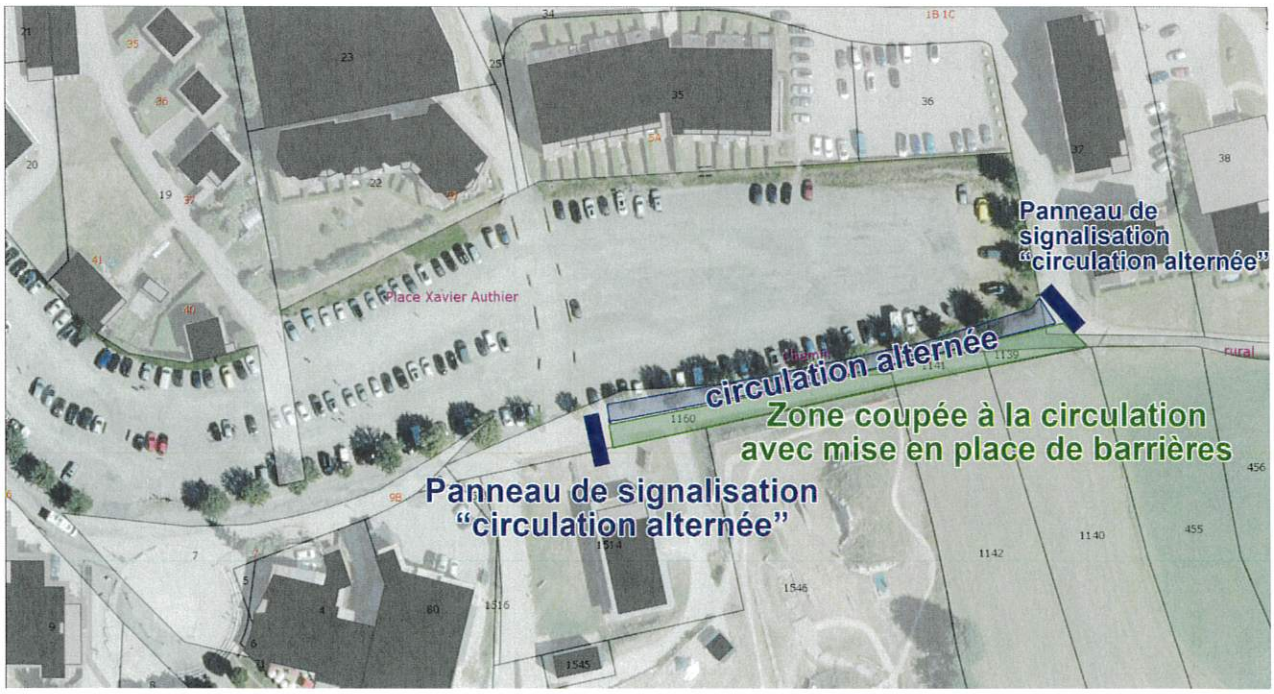
Considérant que pour sécuriser l'accès des différents usagers de la voie publique à cet endroit, il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement,

ARRÊTE :

Article 1. - CIRCULATION PLACE XAVIER AUTHIER

La circulation sera modifiée comme suit sur la Place Xavier Authier, à compter du **samedi 28 juin 13h et jusqu'au samedi 28 juin 23h** :

- Circulation coupée alternativement depuis le bâtiment « Pôle VTT »



Article 2 : SIGNALISATION

Une signalétique adaptée sera mise en place et maintenue par le demandeur pendant toute la durée de l'évènement.

Article 3. - TRANSMISSION A LA GENDARMERIE

M. le Commandant de brigade de gendarmerie des Hôpitaux-Neufs est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Métabief , le 01 avril 2025

Le Maire,

Gérard DEQUE

MAIRIE DE METABIEF 25370 DOUBS

Copie à :

- Gendarmerie des Hôpitaux-Neufs